



Enquête sur la langue parlée à domicile au Maryland

Conformément aux exigences fédérales et de l'État, l'enquête sur la langue parlée à domicile sera effectuée auprès de tous les élèves. Elle a pour **seul but de déterminer si un élève a besoin de services de soutien en langue anglaise**. Elle ne sera pas utilisée dans des affaires se rapportant à l'immigration et ses résultats ne seront pas transmis aux autorités chargées de l'immigration.

Si une langue autre que l'anglais est indiquée comme réponse à deux, ou plus, des trois questions suivantes, l'élève sera évalué en vue de recevoir des services de soutien en langue anglaise. Des critères de test supplémentaires peuvent être pris en compte.

1. Quelle est la langue / Quelles sont les langues que l'élève a apprise(s) à parler en premier ?
2. Quelle est la langue que l'élève utilise le plus souvent pour communiquer ?
3. Quelle est la langue / Quelles sont les langues parlée(s) chez vous ?